

RICHARD FANNY LE REVITAIS rappelle Veloutés



- Noms des modèles ou références concernés : **Velouté épinards Velouté de légumes**
- Marque : **LE REVITAIS**
- **Lot Velouté d'épinard 250 ml**
Lot Velouté de légumes 250 ml
Lot Velouté de légumes 1000 ml
- Conditionnements : **Bouteille 250 ml et 1000 ml**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Boutique LE REVITAIS**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Conditions de fabrications non conforme**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 15 septembre 2021**

CONTACT

- Numéro de contact : **0603350628**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre